

Cycle Tradipraticien – AN3 – Les outils du Tradipraticien

Formule mixte

Cycle Tradipraticien

- Ce cycle de formation permet d'obtenir le certificat de Tradipraticien du Cedre ;
- Ce cycle dure 3 ans ;
- Il inclut les modules de formation Qi gong 1 (UFB1), méditation Nei Shen (UFB2), anatomie (UFB3), Tui Na 1 (UFB4) et Xin Li 1 (UFB5) ;
- Il est à compléter par le module de formation Clinicat (UFB6), en fin de 3^{ème} année ;

Public

- Professionnels de santé souhaitant élargir leur formation initiale à l'approche traditionnelle de l'ethnomédecine chinoise.
- Enseignant ou pratiquants d'arts martiaux traditionnels orientaux souhaitant approfondir le volet santé de leur art ;
- Enseignants en techniques corporelles de santé et de Bien-être souhaitant approfondir le volet santé de leur art ;
- Toute personne désireuse de s'investir dans une approche de soins holistique, préventive et curative ;
- Personne en situation de handicap et dont le handicap permet la pratique de l'EMC;

Prérequis

- Être capable de prendre des notes efficacement durant un exposé magistral
- Être capable de travailler en autonomie pour mémoriser et approfondir les notions abordées en formation.
- Avoir suivi la formation « l'art du diagnostic en EMC » ou démontrer sa maîtrise des connaissances théoriques et des compétences fondamentales nécessaires à la réalisation d'un diagnostic différentiel et la réalisation d'un soin en Ethnomédecine chinoise.

Objectifs de formation

- Maîtriser les connaissances théoriques et les compétences nécessaires à la réalisation d'un traitement par l'acupuncture en ethnomédecine chinoise ;

Compétences

1. Identifier sur un patient les trajets des méridiens et les points d'acupuncture décrit par l'EMC ;
2. Sélectionner la (ou les) méthode(s) thérapeutique(s) adaptée(s) à la stratégie thérapeutique ;
3. Mettre en œuvre un traitement adapté en acupuncture et méthodes associées (MA) en respectant les règles d'hygiène et de sécurité ;
4. Évaluer les résultats et adapter l'intervention à l'évolution des troubles (en acupuncture) ;
5. Gérer une structure d'exercice de l'EMC ;

Effectif

- Minimum : 15
- Maximum : 20

Lieu de la formation

- Présentiel : Le campus du Cedre – 51 rue Nationale – 56410 Erdeven
- A distance : via Zoom

Durée

- Durée : 224 heures
- Répartition : 4 séquences de présentiel de 5 jours, 1 fois/trimestre
(voir planning) 12 jours de visio formation, en direct, le samedi

Modalités et délai d'accès

- Accès : pour les étudiants du Cedre, sur remise du bulletin d'inscription. Pour les autres candidats, après étude du dossier de candidature complet et passage d'une évaluation ;
- Délai : jusqu'à atteinte du nombre maximal d'inscription, sous réserve d'un nombre suffisant de participants ;
- Le bulletin d'inscription et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site www.cedre.org ou par courriel, sur demande ;

Tarif/financement

- Frais de dossier : 199€ ;
- Frais pédagogiques en cas financement personnel : 3360€ (15€/h) ;
- Frais pédagogiques en cas financement partiel par entreprise ou OPCO: 4256€ (19€/h)
- Frais pédagogiques en cas financement intégral par entreprise ou OPCO: 5152€ (23€/h) ;
- Tout financement autre que personnel, doit faire l'objet d'une demande de dossier au moins 2 mois avant le début de la formation ;

Formateurs

- Praticiens/formateurs en Ethnomédecine chinoise

Modalités pédagogiques

- Présentiel et distanciel ;
- Cours transmissif avec prise de notes;
- Pratique de puncture et des méthodes associées (moxibustion, ventouses, gua sha..)

Moyens matériels

- Salles de cours théorique et pratique avec table individuelle ou en binôme, table de soin, avec accès et mobilier pour PSH ;
- Matériel pédagogique spécifique;
- Matériel technique spécifique à la pratique ;
- Tableaux blancs, écran de projection, vidéoprojecteur ;
- Abonnement Zoom pour cours en visio, quand le présentiel n'est pas possible ;
- Forum des étudiants du Cedre

Modalités d'évaluation

- Les évaluations sont obligatoires, chaque absence doit être justifiée ;
- Contrôle de connaissance et de compréhension : 3 évaluations écrites à la fin de chaque grand chapitre ; Examen de fin d'année avec épreuve écrite et épreuve pratique (tracé de méridiens)
- La validation est acquise dès l'obtention de la note de 12/20 ;
- En cas de note < à 12 ou d'absence, l'étudiant peut repasser l'évaluation 2 fois maximum ;
- En cas de non réussite, l'étudiant devra suivre, à nouveau, cette partie de cours, avant de repasser l'évaluation.

